



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG
MRC BROME-MISSISQUOI



PROCÈS VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE
6 MAI 2024

Une séance ordinaire s'est tenue à l'hôtel de ville le lundi 6 mai 2024 à compter de 19 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence de la mairesse, Lucie Dagenais.

Sont présents les conseillers suivants :

Bob Lussier	Catherine Marsan-Loyer
Josiane Martel-Ouellet	Marie Claude Aubin
Stéphanie Dalpé	Gilles Prairie

Assiste également à la séance le directeur général, greffier et trésorier, Sergey Golikov, agissant en tant que secrétaire d'assemblée.

1. RES 146-05-24 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du Conseil municipal prennent connaissance de l'ordre du jour proposé.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet

Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le Conseil municipal adopte l'ordre du jour tel que présenté ci-bas en laissant le point varia ouvert : ajouter une demande, adressée au ministère des Transports et Mobilité durable Québec (MTMDQ), pour faire modifier le tracé de la voie de contournement pendant les travaux de reconstruction du pont Galloway-Freligh à Bedford et ajouter une demande d'installation d'une signalisation d'arrêt dans toutes les directions de l'intersection du chemin de Richford et de la route QC-237S.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MARS 2024
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 MARS 2024
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 MARS 2024
5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 AVRIL 2024
6. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER
7. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE LA MAIRESSE
8. SUIVIS ET INFOS DE LA MAIRESSE
9. CORRESPONDANCE
10. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 24-020 – LOT 6 567 586, CHEMIN DES CHUTES
11. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 24-021 – 48, CHEMIN D'ECCLES HILL
12. DEMANDE DE P.I.I.A. N° 24-022 – 11, RUE DE L'ÉGLISE
13. DEMANDE DE P.I.I.A. N° 023 – 14, ROUTE 237 NORD
14. DEMANDE DE P.I.I.A. N° 024 – LOT 5 896 918, CHEMIN DE LA CHOUETTE
15. ÉMISSION D'UN CHÈQUE – PLAN D'INTERVENTION – EXP INC.
16. ÉMISSION D'UN CHÈQUE – HONORAIRES PROFESSIONNELS MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT – ALAIN SALADZIUS
17. ÉMISSION D'UN CHÈQUE – MODULE DE PAYE AURORA – PG SOLUTION
18. ÉMISSION D'UN CHÈQUE – ASSURANCE COMBINÉE – FONDS D'ASSURANCE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (FQM) ASSURANCE
19. ÉMISSION D'UN CHÈQUE – DERNIER VERSEMENT DÉNEIGEMENT SAISON 2023-2024 – EXCAVATION DOMINIC CAREY
20. OFFRE DE SERVICE – RÉCUPÉRATION, ANALYSE ET SOUMISSION – RESTAURATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE BSM – STUDIO DU VERRE
21. OFFRE DE SERVICE – ENTRETIEN POMPE N°1 STATION SUD – S.O.S. POMPES PIÈCES EXPERTS

22. OFFRE DE SERVICE – PLANS ET DEVIS D'APPEL D'OFFRES ET SERVICES PENDANT LA CONSTRUCTION – EXP
23. OFFRE DE SERVICE – FOURNITURE DU GRAVIER – CONCASSAGE PELLETIER INC.
24. ADOPTION RÈGLEMENT N° 117-04-2024 CONCERNANT INSTALLATION DE CANALISATION ET DE PONCEAUX
25. ADOPTION RÈGLEMENT N° 134-2023 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS
26. ADOPTION RÈGLEMENT N° 156-02-2024 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX
27. SIGNATURE ENTENTE FINANCIÈRE ENTRE ÉCO ENTREPRISE QUÉBEC (ÉEQ) ET LA MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG
28. AUTORISATION NATHALIE KHAYAT SIGNATURE DES CHÈQUES RBC BANQUE ROYALE
29. APPUI DE PLEINE PARTICIPATION À LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES EN LIEN AVEC LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DE LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE ZONE-ÉCO
30. REMERCIEMENTS – MADAME CHRISTINA ISTRATI, CONSEILLÈRE EN FINANCEMENT MUNICIPAL – DIRECTION DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DES FINANCES MUNICIPALES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH)
31. REMERCIEMENTS – MONSIEUR ISHAK MEDFOUNI, CHARGÉ DE PROJETS – DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ESTRIE, MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE DU QUÉBEC (MTMD)
32. NOUVELLES DES COMITÉS CONSULTATIFS
33. VARIA
34. PÉRIODE DE QUESTIONS
35. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2. RES 147-05-24 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MARS 2024

Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le Conseil municipal adopte le procès-verbal du 4 mars 2024 tel que rédigé par le directeur général, greffier et trésorier.

ADOPTÉE

3. RES 148-05-24 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 MARS 2024

Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé par la conseillère Marie Claude Aubin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le Conseil municipal adopte le procès-verbal du 11 mars 2024 tel que rédigé par le directeur général, greffier et trésorier.

ADOPTÉE

4. RES 149-05-24 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 MARS 2024

Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé par la conseillère Marie Claude Aubin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le Conseil municipal adopte le procès-verbal du 27 mars 2024 tel que rédigé par le directeur général, greffier et trésorier.

ADOPTÉE

5. RES 150-05-24 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 AVRIL 2024

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le Conseil municipal adopte le procès-verbal du 11 mars 2024 tel que rédigé par le directeur général, greffier et trésorier.

6. RES-151-05-24 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
 Appuyé par le conseiller Gilles Prairie
 Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le Conseil paye la liste des factures telles que présentées ci-bas accompagnées des dépenses incompressibles qui ont été payées conformément au règlement 122-03-08 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires :

CHQ	FOURNISSEUR	RÉFÉRENCE	MONTANT
11706	Sergey Golikov	Ordinateur	900,00 \$
11707	T.I.C	Tel IP mai	227,72 \$
11708	COGECO	WEB Aqueduc avril	63,18 \$
11709	COGECO	WEB Loisir avril	51,68 \$
11710	COGECO	WEB Caserne avril	63,18 \$
11711	COGECO	WEB Mairie avril	91,92 \$
11712	COGECO	WEB Épuration avril	63,18 \$
11713	Amazon	Lunettes éclipse- fourniture bureau	158,72 \$
11714	SIMO Management	Vérif. Équipement mesure débit	1 751,07 \$
11715	TELUS	GPS voirie février - mars	131,96 \$
11716	Raymond Chabot Grant Thorton	H.P audit du rapport financier	11 497,50 \$
11717	Leroux Stephane	Remboursement taxes	143,55 \$
11718	TELUS	Tel cell avril	346,90 \$
11719	SAAQ	Immatriculation	4 977,84 \$
11720	Ministère du revenu Québec	DAS	15 383,80 \$
11721	Receveur Général du Canada	DAS	5 328,46 \$
11722	Enora Jeanne Cordier	CCAF- Rencontre	175,00 \$
11723	Fondation Séthy	CCE- Conférence	150,00 \$
11724	Fiducie Mont Pinacle	Évaluation valeur propriété	2 069,55 \$
11725	GRAME	Subvention ,20%	500,00 \$
11726	Les Services EXP	Plan interv. Infrastructure munic.	2 853,91 \$
11727	HETA	Service architech. Parc Goodhue	12 072,38 \$
11728	Receveur Général du Canada	Autorisation radio	717,18 \$
11729	Groupe ADE	Excavation et nettoyage station pomp.	3 209,81 \$
11730	Alpha Serrurier	Réparation porte HDV	201,19 \$
11731	Amazon	Nappe-laser-autocollant	185,08 \$
11732	Aquatech	Suivi installation eau potable	1 697,59 \$
11733	Areo-feu	Clé	470,82 \$
11734	Atelier et découpage Bourgea 2014	Pièces et accessoires	23,21 \$
11735	Les Équipements Barnaby	Entretien tracteur	543,26 \$
11736	Denise Bélanger	CCE- Conférence	75,00 \$
11737	Julien Bourbeau	Cell	20,00 \$
11738	CANAC	Pièces et matériaux	877,00 \$
11739	Centre de service scolaire Rivière-du-Nord	Formation incendie	817,22 \$
11740	Champigny Électrique	Travaux divers église	526,28 \$
11741	Claude Joyal	Pièce Tracteur	108,33 \$
11742	Concassage Méthé	Achat pierres	529,34 \$
11743	Cont-A-C-T Technologies	Services techniques	103,48 \$
11744	DBR Informatique	Copies	55,23 \$
11745	ADMQ	Formation	155,22 \$
11746	ABCDE Internet	Frais de poste- essence	596,18 \$
11747	Depanneur chez Ben	Art. Quincaillerie-Vêtement	116,72 \$
11748	Eurofins Environex	Analyse eaux usées	347,22 \$
11749	FQM	Primeau-usine eaux usées	6 583,26 \$
11750	FQM Assurances	Assurance	55,59 \$
11751	Germain Jette Machineries	Entretien tracteur	17,25 \$
11752	Gilbert Monette	Réparation serrure	41,39 \$

11753	GLS	Frais livraison	41,29 \$
11754	Isabelle Hébert	CCCT février - mars - avril	75,00 \$
11755	Impression DF	Lettrage- estampe	238,69 \$
11756	J.A. Beaudoin Construction	Niveleuse- pépîne	12 197,68 \$
11757	Henriette Jetten	CCE	75,00 \$
11758	RONA	Quincaillerie	38,72 \$
11759	L'Arsenal	Gants	2 258,97 \$
11760	Lucie Dagenais	Cell-km	408,40 \$
11761	Maintenance industrielle	Pièces et Accessoires	846,22 \$
11762	Marc Fortier	Cell- Batterie	82,52 \$
11763	Marie Lavigne	CCCT février - mars - avril	225,00 \$
11764	Martech	Quincaillerie/signalisation	2 546,53 \$
11765	Moto Sport G & L	Outils	55,18 \$
11766	Municipalité de St-Armand	Entraide Incendie	229,06 \$
11767	Papeterie Cowansville	Fourniture de bureau	86,20 \$
11768	Pomplex	Régulateur niveau	624,18 \$
11769	Programmation GM	Portable mairesse-sharepoint	1 237,42 \$
11770	Suroît propane	Propane église	724,74 \$
11771	Raymond Chabot Grant Thorton	H.P	5 409,58 \$
11772	Roger Courchène	Location garage	500,00 \$
11773	Samantha Salois	Cell	20,00 \$
11774	Sébastien Giguère	Cell	20,00 \$
11775	S.O.S Pompes Pièces Expert	Rép. Pompe	2 086,66 \$
11776	Piere St-Onge	cell	20,00 \$
11777	TCS Vocino	Vêtement CSST	217,94 \$
11778	Techno-contrôle 2000	Recharge cylindres	257,54 \$
11779	Lou-Gabrielle Vaugeois	CCCT février - mars - avril	225,00 \$
11780	Ville de Cowansville	Entente loisir	3 502,68 \$
11781	Jean-Philippe Waaub	CCE	75,00 \$
11782	Y.Gosselin	Pièces-outils-aliments	183,65 \$
11783	Zone-Éco	Entretien église	32,04 \$

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

7. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE LA MAIRESSE

La mairesse Lucie Dagenais dépose à la table du Conseil le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, et informe l'assemblée que le rapport sera envoyé à chaque adresse civique du territoire municipal.

8. SUIVIS ET INFOS DE LA MAIRESSE

- Le nivelage des routes se fait de façon progressive.
- La distribution d'arbres sera tenue le 18 mai à l'école St-François-d'Assise de 9 h à midi. Sept cents (700) arbres seront disponibles.
- La corvée annuelle des sentiers a été un succès.
- À la suite de l'accident d'un camion qui a percuté un poteau d'Hydro-Québec sur la rue Principale, la vitesse au village est remise en question. La Municipalité n'a pas juridiction pour légiférer sur les limites de vitesse sur les routes provinciales. Les demandes faites auprès du ministère des Transports et Mobilité durable Québec (MTMDQ) pour diminuer la vitesse à 30 km/h sont refusées parce que la densité n'est pas assez élevée selon le Ministère.
- La coupe d'arbre à l'intérieur du village nécessite une demande de permis auprès du Service d'urbanisme, et la demande doit être soumise au CCU. La coupe d'arbres à l'extérieur du village n'est pas autorisée sans plan d'aménagement forestier.

9. CORRESPONDANCE

- QUESTION SUR LES PROGRAMMES DE SUBVENTION MUNICIPAUX

Les programmes de subvention municipaux accordent le remboursement d'items neufs seulement sur présentation de factures. La Municipalité ne subventionne pas les produits usagés.

10. RES 152-05-24 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 24-020 – LOT 6 567 586, CHEMIN DES CHUTES

CONSIDÉRANT : qu'une demande de dérogation mineure pour la construction d'un bâtiment principal à 7,41 mètres de la limite arrière de la propriété a été déposée ;

CONSIDÉRANT : que la grille des normes et d'usages de la zone FRE-05-C stipule que la marge arrière est de 16 mètres ;

CONSIDÉRANT : que le terrain a une topographie escarpée ;

CONSIDÉRANT : que le fond du terrain est plus plat que le devant du terrain ;

CONSIDÉRANT : que la dérogation ne cause pas préjudice au voisinage ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : accepter la demande de dérogation mineure.

ADOPTÉE

11. RES 153-05-24 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 24-021 – 48, CHEMIN D'ECCLLES HILL

CONSIDÉRANT : qu'une demande de dérogation mineure pour l'utilisation d'un bâtiment conteneur a été déposée ;

CONSIDÉRANT : que l'article 73 du règlement de zonage 131-2022 stipule qu'il est interdit d'utiliser un conteneur pour construire un bâtiment ;

CONSIDÉRANT : que le bâtiment sera recouvert de manière à couvrir entièrement le conteneur ;

CONSIDÉRANT : que la demande ne cause aucun préjudice au voisinage ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : accepter la demande de dérogation mineure aux conditions suivantes :

QUE : les quatre côtés du bâtiment soient recouverts de bois teint, peint ou recouvert d'un accélérateur de vieillissement ;

QUE : le dessus du conteneur soit recouvert d'un toit en tôle. La toiture peut être monopente ou à deux versants ;

QUE : le revêtement soit installé de manière à recouvrir entièrement le métal du conteneur.

ADOPTÉE

12. RES 154-05-24 DEMANDE DE P.I.I.A. – N° 24-022 – 11, RUE DE L'ÉGLISE

CONSIDÉRANT : qu'une demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une clôture a été déposée ;

CONSIDÉRANT : que la demande de certificat d'autorisation est assujettie au règlement sur les P.I.I.A. ;

CONSIDÉRANT : que la clôture est nécessaire pour l'installation d'une génératrice et qu'elle va masquer en partie la génératrice ;

CONSIDÉRANT : que la clôture sera en maille de chaîne avec des lattes de vinyle brun foncé ;

CONSIDÉRANT : que les lattes de vinyle et les mailles de chaîne de la clôture seront de la même couleur ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : accepter la demande de certificat d'autorisation à la condition que les lattes et la clôture soient de couleur brun foncé.

ADOPTÉE

13. RES 155-05-24 DEMANDE DE P.I.I.A. N° 023 – 14, ROUTE 237 NORD

CONSIDÉRANT : qu'une demande de certificat d'autorisation pour le remplacement du revêtement extérieur a été déposée ;

CONSIDÉRANT : que le revêtement sera remplacé par des lattes de bois de 3 (trois) pouces de hauteur ;

CONSIDÉRANT : que le revêtement de la toiture sera remplacé par une toiture en métal vissé de marque « Compagnie Tremblay Ltée » ;

CONSIDÉRANT : que les volets seront reconditionnés ou remplacés par des volets de style et de matériaux similaires ;

CONSIDÉRANT : que le bois des galeries sera remplacé par du bois de cèdre ou de pruche de manière à uniformiser le nouveau revêtement ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : accepter la demande de certificat d'autorisation à la condition que les volets et tous les éléments de la galerie de remplacement soient en bois.

ADOPTÉE

14. RES 156-05-24 DEMANDE DE P.I.I.A. N° 024 – LOT 5 896 918, CHEMIN DE LA CHOUETTE

CONSIDÉRANT : qu'une demande de permis de lotissement a été déposée ;

CONSIDÉRANT : que le but de la demande est la création d'un nouveau lot constructible ;

CONSIDÉRANT : que la forme des lots respecte les éléments naturels et anthropiques du secteur ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : accepter la demande de permis de lotissement.

ADOPTÉE

15. RES 157-05-24 ÉMISSION D'UN CHÈQUE - PLAN D'INTERVENTION - EXP INC.

CONSIDÉRANT : la résolution N° 763-05-23 « Octroi du contrat - réalisation d'une étude sur le plan d'intervention », adoptée par le Conseil municipal le 11 mai 2023 ;

CONSIDÉRANT : la facture N° 813648 de la firme de génie-conseil, les Services EXP inc. du 23 avril 2024 au montant de 2 414,30 \$ taxes incluses, pour les services d'ingénierie rendus dans le cadre du mandat de réalisation d'une étude sur le plan d'intervention ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé par le conseiller Gilles Prairie
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 2 414,30 \$ au nom des Services EXP inc. pour les services d'ingénierie rendus, tel que spécifié dans les factures N° 813648.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

**16. RES 158-05-24 ÉMISSION D'UN CHÈQUE – HONORAIRES PROFESSIONNELS
MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT – ALAIN SALADZIUS**

CONSIDÉRANT : la facture N° 618 au montant de 4 020,68 \$, taxes incluses, soumise à la Municipalité par le consultant Alain Saladzius le 31 mars 2024 ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie
Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 4 020,68 \$ au nom d'Alain Saladzius pour les services de consultation et d'assistance rendus dans les dossiers de la gestion des eaux potables et sanitaires durant les mois de janvier, février et mars 2024 ;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

**17. RES 159-05-24 ÉMISSION D'UN CHÈQUE – MODULE DE PAYE
AURORA – PG SOLUTION**

CONSIDÉRANT : l'intégration d'un nouveau module de paye « Aurora » dans le système de module financier PG Solution utilisé par la Municipalité ;

CONSIDÉRANT : la facture N° STD57530 du 24 avril 2024 reçue de la part de PG Solution pour la livraison de l'environnement d'apprentissage en lien avec « Aurora » ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 2 155,78 \$ au nom de PG Solution, correspondant à 50 % du coût global d'intégration du module « Aurora », pour la livraison de l'environnement d'apprentissage fourni par PG Solution le 19 avril 2024 ;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

**18. RES 160-05-24 ÉMISSION D'UN CHÈQUE – ASSURANCE COMBINÉE
– FONDS D'ASSURANCE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (FQM)
ASSURANCE**

CONSIDÉRANT : l'ajout de la garantie de refoulement au contrat d'assurance de la Municipalité avec le Fonds d'assurance des municipalités du Québec (FQM) ;

CONSIDÉRANT : la facture N° 14735 du 1^{er} mai 2024 reçue de la part de FQM Assurance pour la modification de la garantie-responsabilité civile ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 1 851,91 \$ au nom de FQM Assurance conformément à la facture N° 14735 ;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

19. RES 161-05-24 ÉMISSION D'UN CHÈQUE – DERNIER VERSEMENT DÉNEIGEMENT SAISON 2023-2024 – EXCAVATION DOMINIC CAREY INC.

CONSIDÉRANT : la résolution N° 905-09-23 « *Octroi du contrat de déneigement et de déglacage des chemins de la Municipalité de Frelighsburg pour les années 2023-2027 – Excavation Dominic Carey inc.* », adoptée par le Conseil municipal à la séance ordinaire du 11 septembre 2023 ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 81 090,66 \$ à l'ordre d'Excavation Dominic Carey inc. pour le dernier versement couvrant le contrat de déneigement pour la saison 2023-2024 ;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour le compte de la Municipalité, tout document se référant à ce dossier.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

20. RES 162-05-24 OFFRE DE SERVICE – RÉCUPÉRATION, ANALYSE ET SOUMISSION – RESTAURATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE BSM – STUDIO DU VERRE

CONSIDÉRANT : la résolution N° 092-03-24 « *Offre de services professionnels en restauration des vitraux – Studio du Verre* », adoptée par le Conseil municipal le 14 mars 2024 ;

CONSIDÉRANT : les conclusions de l'expertise exposées par le maître verrier lors de la réunion du 10 avril 2024, tenue dans son atelier en présence des représentants de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé par le conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg accepte l'offre de services professionnels du Studio du Verre daté du 16 avril 2024 au montant de 7 473,38 \$, taxes incluses, pour la récupération, le transport, l'entreposage, l'analyse distincte de chaque vitrail et la recommandation pour la restauration de l'ensemble ;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour le compte de la Municipalité, tout document se référant à ce dossier.

ADOPTÉE

21. RES 163-05-24 OFFRE DE SERVICE – ENTRETIEN POMPE N°1 STATION SUD – S.O.S. POMPES PIÈCES EXPERTS

Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie
Appuyé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg accepte l'offre de services professionnels de S.O.S Pompes Pièces Expert du 30 avril 2024 au montant incluant les taxes de 5 148,93 \$ pour l'entretien et mise en fonction de la pompe N°1 de la station de pompage sud du réseau municipal des égouts ;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour le compte de la Municipalité, tout document se référant à ce dossier.

ADOPTÉE

22. RES 164-05-24 OFFRE DE SERVICE – PLANS ET DEVIS D’APPEL D’OFFRES ET SERVICES PENDANT LA CONSTRUCTION – EXP

CONSIDÉRANT : la résolution N° 718-04-23 « *Offre de services professionnels – plan quinquennal d’interventions de la voirie municipale – EXP* », adoptée par le Conseil municipal le 14 avril 2023 ;

CONSIDÉRANT : les réunions de travail et les visites d’inspection menées de concert par les représentants d’EXP et de la Municipalité au cours du printemps 2024 ;

CONSIDÉRANT : l’avis de motion – « *Projet de règlement d’emprunt N° 159-04-24 - Travaux de drainage sur les chemins Pinnacle, McIntosh et Verger modèle* », déposé le 8 avril 2024 ;

CONSIDÉRANT : l’offre de services professionnels du bureau d’ingénieurs EXP du 29 avril 2024 N° 999-24005694-PP (FREM) pour la préparation des plans et devis pour l’appel d’offres incluant le service durant la construction dans le cadre du projet de travaux de voirie et de drainage sur les tronçons suivants :

- ch. Pinnacle sur une longueur totale d’environ 5 km ;
- ch. McIntosh sur une longueur totale d’environ 2,9 km ;
- ch. Verger Modèle sur une longueur totale d’environ 2,4 km ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie
Appuyé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l’unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg accepte l’offre de services professionnels d’EXP du 29 avril 2024 N° 999-24005694-PP (FREM) au montant maximal, incluant les taxes de 22 420,13 \$;

QUE : le directeur général est autorisé à lancer l’appel d’offres pour la réalisation des travaux de voirie et de drainage sur les tronçons suivants :

- ch. Pinnacle sur une longueur totale d’environ 5 km ;
- ch. McIntosh sur une longueur totale d’environ 2,9 km ;
- ch. Verger Modèle sur une longueur totale d’environ 2,4 km ;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour le compte de la Municipalité, tout document se référant à ce dossier.

ADOPTÉE

23. RES 165-05-24 OFFRE DE SERVICE - FOURNITURE DE GRAVIER – CONCASSAGE PELLETIER INC.

CONSIDÉRANT : les trois (3) offres reçues à la suite de la demande de soumissions du directeur des travaux publics pour la fourniture de 5 000 à 10 000 tonnes de pierre MG-20B ;

CONSIDÉRANT : la soumission de Concassage Pelletier reçue le 25 avril 2024 pour la fourniture de 6 000 tonnes de MG20-B DB (0-3/4) Dark Grey au prix unitaire de 8,00 \$/tonne, hors taxes et redevance ;

CONSIDÉRANT : les recommandations du directeur des travaux publics, Chad Whittaker, et l’approbation préalable du Comité infrastructure ;

CONSIDÉRANT : l’article 7.1 du Règlement de gestion contractuelle numéro 143-07-2021 portant sur les « Contrats comportant une dépense entre 25 000 \$ et le seuil ajusté par règlement ministériel obligeant à l’appel d’offres public » ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l’unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg accepte l’offre de Concassage Pelletier reçue le 25 avril 2024 pour la fourniture de MG20-B DB (0-3/4) Dark Grey à l’intérieur d’une enveloppe budgétaire de 60 000 \$, redevances et taxes incluses.

ADOPTÉE

24. RES 166-05-24 ADOPTION RÈGLEMENT N° 117-04-2024 CONCERNANT INSTALLATION DE CANALISATION ET DE PONCEAUX

ATTENDU QUE : le Code municipal accorde à la Municipalité le pouvoir de réglementer en tout ou en partie la construction des chemins, ponts et cours d'eau municipaux ;

ATTENDU QUE : le Conseil considère qu'il est opportun et d'intérêt public de mettre à jour la réglementation plus particulièrement l'installation et l'entretien de ponceaux et autres tuyaux de canalisation sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Frelighsburg ;

ATTENDU QUE : une copie du projet de règlement a été remise aux membres du Conseil le 8 avril 2024 conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal, avant la séance ordinaire du 6 mai 2024, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie
Appuyé par le conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le présent règlement N°117-04-2024 intitulé « *Règlement concernant l'installation de canalisation et de ponceaux* » soit adopté.

ADOPTÉE

25. RES 167-05-24 ADOPTION RÈGLEMENT N° 134-2023 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS

ATTENDU QUE : le règlement sur les permis et certificats N° 134-2021 est en vigueur depuis le 27 juin 2022 ;

ATTENDU QU' : il y a lieu de faire une modification au règlement sur les permis et certificats N° 134-2021 pour ajouter de nouveaux types de permis et certificats et ajuster certains prix ;

ATTENDU QUE : une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil le 8 avril 2024 conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal, avant la séance ordinaire du 6 mai 2024, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le présent règlement N°134-2023 intitulé « *Règlement visant à modifier le règlement sur les permis et certificats N°134-2021* » soit adopté.

ADOPTÉE

26. RES 168-05-24 ADOPTION RÈGLEMENT N° 156-02-2024 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

ATTENDU : que la Municipalité de Frelighsburg est régie par le Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1) ;

ATTENDU : que le Conseil municipal juge approprié de se prévaloir des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1) afin de régir les ententes relatives à des travaux municipaux ;

ATTENDU : que le Conseil municipal désire prévoir des mécanismes souples, rapides et efficaces afin de permettre le développement de la Municipalité en harmonie avec les principes énoncés dans les règlements d'urbanisme et dans le respect de la capacité financière des contribuables ;

ATTENDU: qu'il est dans l'intérêt de l'ensemble des contribuables que le présent règlement soit adopté ;

ATTENDU : qu'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil le 5 février 2024 conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal, avant la séance ordinaire du 6 mai 2024, que tous les membres

présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le présent règlement N 156-02-2024 intitulé « *Règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux* » soit adopté.

ADOPTÉE

27. RES 169-05-24 SIGNATURE ENTENTE FINANCIÈRE ENTRE ÉCO ENTREPRISE QUÉBEC (ÉEQ) ET LA MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la mairesse et le directeur général sont autorisés à signer pour le compte de la Municipalité, l'Entente financière avec Éco Entreprise Québec (ÉEQ).

ADOPTÉE

28. RES 170-05-24 AUTORISATION NATHALIE KHAYAT SIGNATURE DES CHÈQUES RBC BANQUE ROYALE

CONSIDÉRANT : la résolution N° 212-11-21 « *Signature des chèques RBC Banque Royale* », adoptée par le Conseil municipal le 15 novembre 2021 ;

CONSIDÉRANT : la résolution N° 118-03-24 « *Nouvel organigramme de la Municipalité de Frelighsburg* », adoptée par le Conseil municipal le 27 mars 2024 ;

CONSIDÉRANT : la résolution N° 119-03-24 « *Embauche adjointe à la direction, responsable de la comptabilité et des communications* », adoptée par le Conseil municipal le 27 mars 2024 ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg avise RBC Banque Royale :

- QU' : à partir du 6 mai, au moment de l'entrée en vigueur du nouvel organigramme de la Municipalité de Frelighsburg, Anne Pouleur devient la consultante responsable des archives municipales et, à ce titre, n'est plus autorisée à signer les chèques ;
- QUE : le Conseil municipal a nommé Nathalie Khayat pour agir à titre d'adjointe à la direction, responsable de la comptabilité et des communications ;
- QU' : en sa qualité d'adjointe à la direction, responsable de la comptabilité et des communications, Nathalie Khayat est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Frelighsburg tout document relatif à la gestion municipale ;
- QUE : l'adjointe à la direction, responsable de la comptabilité et des communications, Nathalie Khayat est autorisée à signer en l'absence du directeur général les chèques émis par la Municipalité.

ADOPTÉE

29. RES 171-05-24 APPUI DE PLEINE PARTICIPATION À LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES EN LIEN AVEC LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DE LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE ZONE-ÉCO

ATTENDU : qu'en 2020, le gouvernement du Québec a mis en place la Stratégie de valorisation de la matière organique, visant à :

- Instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025 ;

- Gérer la matière organique dans 100 % des industries, commerces et institutions (ICI) d'ici 2025.

ATTENDU : que Zone-Éco envisage, pour 2026, l'agrandissement de sa plateforme de compostage afin d'accueillir les matières organiques qui ne sont pas récupérées actuellement sur son territoire de desserte, soient celles qui sont générées par les ICI, les multilogements et toutes les nouvelles unités d'occupation résidentielles ;

ATTENDU : que ledit projet de Zone-Éco est conforme aux objectifs du gouvernement du Québec précités et du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC Brome-Missisquoi ;

ATTENDU : que Zone-Éco a soumis son projet au Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) ;

ATTENDU : que la MRC de Brome-Missisquoi collaborera en facilitant la participation des acteurs dudit projet dans le cadre de ses compétences et en proposant un plan de communication à Zone-Éco en lien avec ledit projet ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet

Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg s'engage à desservir 100 % des unités d'occupation résidentielles et des multilogements de son territoire, en les assimilant à ses collectes municipales ou par contrat avec des entreprises privées ;

QUE : la Municipalité de Frelighsburg s'engage à encourager les ICI à apporter leurs matières organiques, non récupérées actuellement, à la plateforme de compostage de Zone-Éco.

ADOPTÉE

30. RES 172-05-24 REMERCIEMENTS — MADAME CHRISTINA ISTRATI, CONSEILLÈRE EN FINANCEMENT MUNICIPAL — DIRECTION DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DES FINANCES MUNICIPALES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH)

Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin

Appuyé par la conseillère Stéphanie Dalpé

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : par cette résolution, le Conseil municipal exprime sa gratitude à la Direction de l'accompagnement et des finances municipales du MAMH, plus particulièrement à Madame Cristina Istrati, conseillère en financement municipal, pour son assistance précieuse dans la préparation des règlements d'emprunt N°157-04-2024-1 et N°158-03-2024-1 adoptés par la Municipalité le 8 avril 2024 ;

QUE : la copie de cette résolution soit transmise à Madame Christina Istrati et à la Direction de l'accompagnement et des finances municipales du MAMH.

ADOPTÉE

31. RES 173-05-24 REMERCIEMENTS — MONSIEUR ISHAK MEDFOUNI, CHARGÉ DE PROJETS — DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ESTRIE, MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE DU QUÉBEC (MTMD)

Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie

Appuyé par le conseiller Bob Lussier

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : par la présente résolution, le Conseil municipal exprime sa gratitude à la direction générale de l'Estrie du ministère des Transports et Mobilité durable Québec (MTMD), et plus particulièrement à Monsieur Ishak Medfouni, chargé de projets, pour sa collaboration et son assistance dans le projet de construction des trottoirs dans le cadre du projet global de construction du nouveau pont ;

QUE : la copie de cette résolution soit transmise à Monsieur Ishak Medfouni et à la direction générale de l'Estrie du MTMD.

ADOPTÉE

32. NOUVELLES DES COMITÉS CONSULTATIFS

- Comité consultatif société
La bibliothèque poursuit son agrandissement. Les heures d'ouvertures de la bibliothèque seront modifiées pour la période estivale. Les bénévoles de l'escouade bienveillante sont à l'œuvre.
- Comité consultatif en environnement
Lors de la corvée annuelle des sentiers, Isabelle Grégoire a fait une présentation sur le nerprun et la renouée. Des applications mobiles ont été testées pour géolocaliser les plantes exotiques envahissantes.
- Comité consultatif en agriculture et foresterie
Le 28 mai, 1000 arbres seront plantés au parc Municipal. Remerciements des bénévoles qui ont participé à la corvée des sentiers. Début du projet « Échange entre les consommateurs et producteurs locaux ».
- Comité consultatif en culture et tourisme
Appel aux suggestions pour renommer le parc Municipal de Frelighsburg.
- Comité consultatif en patrimoine bâti
Le comité travaille à réaliser un inventaire des bâtiments d'intérêt patrimonial et un répertoire des artisans habilités aux travaux de restauration.

33. VARIA

- **RES 174-05-24 DEMANDE DE MODIFICATION DU TRACÉ DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT PROPOSÉE PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD) POUR LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PONT GALLOWAY-FRELIGH À BEDFORD**

CONSIDÉRANT : que le ministère des Transports et de la Mobilité durable entreprend les travaux de reconstruction du pont Galloway-Freligh, situé sur la route 202, au-dessus du ruisseau Groat, à Bedford ;

CONSIDÉRANT : que le MTMD prévoit un trajet de contournement par la route QC-235, puis par le chemin de Saint-Armand, qui traverse le cœur villageois de Frelighsburg, pour emprunter la route QC-237 Nord ;

CONSIDÉRANT : que l'exiguïté de l'intersection, ainsi que le virage à 90 degrés au coin de la route QC-237 et de la rue Principale, représentent des risques de sécurité publique ;

CONSIDÉRANT : que la période des travaux s'étend de juin à septembre 2024 ;

CONSIDÉRANT : que la période des travaux coïncide avec la saison touristique, qui apporte un afflux important de circulation routière au cœur du village de Frelighsburg ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le MTMD considère un circuit alternatif, qui évite de traverser le village de Frelighsburg ;

QU' : une copie de la résolution soit transmise au MTMD.

ADOPTÉE

- **RES 175-05-24 DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD) CONCERNANT LA SIGNALISATION À L'INTERSECTION DU CHEMIN DE RICHFORD ET DE LA ROUTE QC-237S**

CONSIDÉRANT : que la municipalité de Frelighsburg est préoccupée à l'égard de la qualité de vie et de la sécurité de ses citoyens ;

CONSIDÉRANT : les accidents fréquents à l'intersection du chemin de Richford et de la route QC-237 Sud ;

CONSIDÉRANT : les demandes répétées de la municipalité de Frelighsburg au ministère des Transports et de la Mobilité durable Québec (MTMD) à l'effet de sécuriser l'intersection désignée ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet

Appuyé par la conseillère Stéphanie Dalpé

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil demande au MTMD de considérer l'addition de panneaux de signalisation d'arrêt, dans toutes les directions, à l'intersection du chemin de Richford et de la route QC-237 Sud ;

QUE : le conseil demande au MTMD de considérer l'addition de panneaux de signalisation avant le début des travaux de construction du pont P-04794 ;

QU' : une copie de la résolution soit transmise au MTMD.

ADOPTÉE

34. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires :

- Monsieur Jourdain demande que les questions adressées par son avocate, maître Gagné, soient répondues lors d'un appel téléphonique avec le directeur général de la municipalité, Sergey Golikov.
- Monsieur Cadieux remercie la Municipalité, d'avoir poursuivie ses démarches d'adoption d'une politique contre la pollution lumineuse.
- La signalisation d'arrêt aux intersections de la route QC-237 sera appliquée dans toutes les directions.
- Le jeudi 30 mai à 17h00 l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM) fera une présentation sur la gestion des bandes riveraines.

35. RES 176-05-24 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé

Appuyé par le conseiller Bob Lussier

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : Lever la séance.

ADOPTÉE

Lucie Dagenais
Mairesse

Sergey Golikov
Directeur général,
greffier et trésorier